

Séance du 21 janvier 2014 à 19 heures 00

Commune de Calamane – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Mardi vingt et un janvier deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Calamane – Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 1 possédant une procuration

19 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. PLANTADE Thierry,
M. RAFFY Gilles,
M. MONCELON Alain,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. LAYBROS Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, Mme PIQUE Marie, M. MUNTE Serge, M. SAN JUAN Alain, M. VILLIEN Christian, M. BASSET Jacky, Mme BOYER Noëlle, Mme MARTY Lucienne, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. QUERAUD Andréa, M. GRINFEDER Michel, M. BOUTET Serge, M. DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL J.-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme LANES Bénédicte,
M. BOUYGUES Alain,
M. CHAUBARD Jacques,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. PICOT Vincent,
M. JARRY Daniel, M. THEIL Jacques,
M. PONS Maurice, M. VIGUIE Michel,
M. NOUAILLES Serge,
M. DELPON Michel, M. DOLLE Serge,
Mme SIMON Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MERCEREAU Didier, M. BROUQUI Christian, M. LIAUZUN Christian,
M. RAFFY Bernard,
M. AUSTRUY Bernard,
M. RIGAL Serge,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
Mme SOUBIROU Christiane, M. LAVAU Pascal,
M. DELMAS Eric,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
COURS
ESPERE
FRANCOULES
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT

M. PARNAUDEAU Willy,
Mme MARMIESSE Yvette,
Mme LABROUSSE Maryse,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. FOURNIER Martine,
M. TEYSSÉDOU Alain,
M. LAUR Gérard,
M. CORMANE J.-Pierre,
M. MURAT Jean-Pierre,
Mme SALANIE Jacqueline,
Mme ALLIET Lucette,

MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LAFAGE Michel,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
Mme FRAYSSINET Danièle,
Mme BESOMBES Michèle,
M. DESTUEL Jacques,
Mme ASNAR Ohria,
Mme PAUZIE Monique,

Etaient excusés ou absents :

16 titulaires – 24 suppléants

ARCAMBAL

Titulaires: M. CAZARD Christian, M. ANNES Jacques,
Suppléant : M. PRADAL José,

CAHORS

Titulaires : M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Tit), Mme BERTHOUMIEUX Karine,
M. BELOU Laurent, Mme LAGARDE Sandrine,
Suppléants : Mme LE QUENTREC Yannick, Mme. FAUBERT Françoise, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, M. TULET André,

CAILLAC

Suppléant : M. BRIS René,

CATUS

Suppléant : M. LION Edmond,

CRAYSSAC

Titulaires : M. CAZABONNE Christian, M. FOURNIER Christian,
Suppléant : M. JOUCLAS Guy,

DOUELLE

Titulaire : M. ROUSSELLE Jean-Louis,

ESPERE

Suppléante : Mme SOULAYRES Marie-Hélène,

FONTANES

Titulaire : M. PETIT Jean (procuration donnée à M. TEYSSÉDOU Alain, Sup),

GIGOUZAC

Suppléante : Mme VALETTE Roselyne,

LABASTIDE DU VERT

Suppléante : Mme FAUGERE Josette,

LABASTIDE-MARNHAC

Suppléant : M. LASFARGUES Jean-Marie,

LAROQUE DES ARCS

Suppléant : M. CLARY Fabrice,

LE MONTAT

Suppléant : M. FAGES Yves,

MAXOU

Suppléant : M. THOMAS François,

MERCUES

Titulaire : M. GRAS Gérard,

PRADINES

Suppléant : M. COUDERC Jean-Pierre,

SAINT DENIS CATUS

Titulaires : Mme BARREAU Claudine, M. MARTINEZ Sébastien,

SAINT GERY

Titulaires : Mme DUPPI Christine, M. CAVALIER J.-Luc,

SAINT MEDARD

Suppléants : M. MARTINEZ René, M. ROYER Jean-Marc,

SAINT PIERRE LAFEUILLE

Suppléant : M. FIGEAC Philippe,

TOUR DE FAURE

Suppléante : Mme PAHL Christiane,

VERS

Suppléant : M. RIALET Philippe,

Titulaire : M. GILBERT Joël,

Suppléante : Mme BRUGIDOU Sylvie,

Suppléant : M. GILES Jérôme

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

SERVICES TRANSVERSAUX – Politiques contractuelles
Objet : Avenant au contrat Grand Site Midi-Pyrénées de Cahors
A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 21 Janvier 2014

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali GOSSE
Service : Politiques contractuelles

Objet : Avenant au contrat Grand Site Midi-Pyrénées de Cahors

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 4 juin 2009, vous aviez approuvé le contrat Grand Site de Cahors pour la période 2009-2013.

Ce programme ambitieux de valorisation des principaux sites touristiques régionaux bénéficiant d'une forte notoriété, porté par la Région Midi-Pyrénées, a eu des effets leviers sur le territoire de la ville de Cahors et du Grand Cahors.

En effet, ce sont près de 9 600 000 € HT d'investissements portés par les collectivités de notre territoire, l'office de tourisme et les hôteliers qui ont été engagés entre 2009 et 2012 pour améliorer la qualité du site touristique de Cahors. L'aménagement des allées Fénélon, le Trait d'union, la Villa Cahors Malbec, les actions de promotions de l'office de tourisme, la rénovation des établissements hôteliers (hôtel de France, hôtel La Chartreuse...) sont autant d'exemples de réalisations concrètes.

Les cofinancements de l'Etat, la Région, et le Département ont été mobilisés à hauteur de 44 %.

Ces efforts collectifs ont permis de voir la fréquentation touristique augmenter de 25 % depuis 2008.

Fort du succès de ce dispositif à l'échelle régionale, la Région Midi-Pyrénées a souhaité proroger ce dispositif pour la période 2013 - 2015.

Le comité de pilotage Grand Site de Cahors, réuni le 24 mai dernier, a validé le programme d'actions pour 2013, 2014 et 2015.

Cet avenant co-signé par le Conseil régional Midi-Pyrénées, le Conseil général du Lot, le Pays de Cahors et du Sud du Lot, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, la Ville de Cahors et l'EPIC Tourisme du Grand Cahors est conclu pour la période 2013 - 2015.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat cadre de valorisation du Grand Site de Cahors, ci-annexé, sous réserve des dernières modifications apportées par les partenaires.

Envoyé en préfecture le 24/01/2014
Reçu en préfecture le 24/01/2014
Affiché le 31 JAN. 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE